



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

JUIN 1985

LES FÊTES DE L'ÉTÉ

Nous aurons l'occasion de célébrer au cours des prochains jours et des prochaines semaines les Fêtes de la Saint-Jean, les fêtes de la Confédération et les Fêtes du 450^e anniversaire de l'Île.

Ces périodes coïncident aussi pour plusieurs avec le début des vacances d'été.

A tous et à toutes, le conseil municipal de Sainte-Pétronille veut vous souhaiter d'heureuses fêtes et de bonnes vacances.

MUSIQUE DE CHAMBRE A SAINTE-PÉTRONILLE

Il y aura une série de quatre concerts de musique de chambre à Sainte-Pétronille entre la fin juillet et le début de septembre. Nous aurons en ces occasions la visite de musiciens de réputation internationale. Leurs noms ne peuvent pour le moment être dévoilés mais le seront lors d'un prochain Beaulieu afin de vous permettre d'être les premiers à retenir des places. Etant donné la réputation de ces musiciens il est à prévoir que le(s) concert(s) seront à "guichet fermé". Surveillez le Beaulieu! Pour de plus amples informations contactez Martin Lee-Gosselin à 828-9918 ou François Beauchemin à 828-2678.

LE RAMONAGE DES CHEMINÉES

Pour prévenir les incendies qui autrefois étaient trop souvent occasionnés par des cheminées mal entretenues, chaque résident doit à tous les ans faire ramoner sa cheminée.

La municipalité vous propose les services d'un ramoneur qui a donné de grandes satisfactions à tous ceux qui ont eu recours à ses services au cours des dernières années.

Il s'agit des Entreprises Marchand de l'Ange-Gardien au numéro de téléphone: 822-0311.

Les tarifs sont les suivants:

- une cheminée sur une maison d'un étage: 20\$
- une cheminée sur une maison de 2 étages: 25\$
- chaque cheminée additionnelle : 10\$

Les Entreprises Marchand s'engagent en retour à aider les loisirs de Sainte-Pétronille.

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Le ministère des Transports du Québec étudie la possibilité de réaliser des travaux de voirie à Sainte-Pétronille. Il s'agit de l'élargissement du chemin du Bout de l'Ile entre l'Hôtel Bellevue et la rue de l'Eglise sur une largeur de deux mètres. Le chemin du Bout de l'Ile sera beaucoup moins dangereux après les travaux, à cet endroit. Les travaux sont prévus pour cet été.

LE STATIONNEMENT SUR LES RUES QUI BORDENT LE FLEUVE

Suite à de nombreuses plaintes des riverains des rues du Quai, Laflamme, Gagnon et Horatio Walker, la municipalité a l'intention, au cours de l'été, de faire respecter les affiches de stationnement interdit.

Nous demandons aux personnes qui habitent ces rues de prendre les mesures nécessaires pour ne pas garer leur voiture dans ces rues pour éviter des contraventions inutiles. Ces mesures sont rendues nécessaires car les visiteurs en voiture oublient parfois qu'il s'agit de rues résidentielles et non des discothèques à ciel ouvert.

De plus, des actes de vandalisme ont été commis sur ces rues par ces visiteurs d'un soir...

NOTRE FÊTE NATIONALE - LA SAINT-JEAN

OHÉ! OHÉ! BONNES GENS DE SAINTE-PÉTRONILLE

Une fête superbe organisée avec soin pour amuser et divertir tout le monde, à la fin de l'année scolaire, pour vous faire oublier votre travail, vos soucis.

Venez participer avec nous à cette journée mémorable sous le thème:

"JEUNESSE EN TÊTE - SAINTE-PÉTRONILLE EN FÊTE

D'abord quelques rappels:

Avez-vous fabriqué votre cerf-volant? Votre cabane d'oiseaux est-elle terminée? Et les biscuits? S'ils ne sont pas déjà cuits, dépêchez-vous nous avons grande hâte de les admirer dans leurs jolis atours mais surtout de les déguster.

Et avez-vous pensé à vos déguisements pour la parade? Ca prend du monde pour faire la parade, mais aussi des gens qui regarderont passer sur le bord de la rue et qui nous salueront, drapeaux et clochettes en mains. Distributions surprises tout au long du parcours. SOYEZ-LA! Encore mieux, entrez dans la parade lorsqu'elle passera devant chezvous.

Nous ne pouvons malheureusement faire le tour de la paroisse au complet, mais nous comptons sur tous et nous serons très heureux de vous y accueillir.

Et maintenant, voici le programme pour cette belle journée:

Toutes ces activités se dérouleront LUNDI, le 24 JUIN 1985 et nous espérons que le soleil sera de la partie, sinon nous ensoleillerons la salle municipale avec nos clowns, ballons, spectacles, maquilleurs, musique, danses et jeux d'intérieur pour la circonstance.

DONC à

10 heures ce matin-là

LA MESSE A L'ÉGLISE

Une tradition qui commence bien nos activités.

Musique de circonstances pour égayer notre journée dès le départ. Monsieur le Curé sera heureux de nous accueillir avec nos déguisements, car.....

...dès après la messe, soit vers....

10 heures 30 environ

DÉPART DE LA PARADE (devant l'Église)
Sortez vos costumes de clowns, costumes d'époque, déguisements de toutes sortes, maquillez-vous, décorez vos bicyclettes, brouettes, chariots. Il faut que ce soit plaisant, amusant, époustoufflant ...

11 heures

A notre arrivée à la mairie, il y aura:
DÉMONSTRATION DE L'ÉQUIPEMENT DE POMPIERS par nos pompiers. Beaucoup ignorent encore comment fonctionne ces gros engins rouges. Ce sera donc l'instant de se renseigner.

11 heures 30 (devant la mairie)

LEVÉE DU DRAPEAU
Coutume patriotique qui sera marquée nous l'espérons de façon particulière (nous sommes à faire les contacts pour obtenir la présence d'une personnalité très connue de la région). Je ne vous en dis pas plus long, mais j'espère que vous y serez nombreux pour venir le saluer s'il est disponible!!!

A compter de midi vous pourrez faire votre inscription aux divers jeux à la table d'accueil sur le terrain de jeux.

De midi à cinq heures la disco-mobile de CFLS sera sur place. Ce poste diffusera la programmation de la Saint-Jean sur ses ondes durant le week-end.

12 heures (midi)

MAQUILLAGE ET DISTRIBUTION DE BALLONS par nos amuseurs - clowns.

Toute la population est conviée pour se faire maquiller. Cela mettra de la gaieté et de la couleur à la fête.

13 heures

PLACE AUX JEUX

Tout l'après-midi différents tournois ou concours se dérouleront sur le terrain: - concours de sciote (bien aiguisé) - souque à la corde - jeux d'anneaux - jeux de pétanque...(Trophées et médailles seront attribués).

Aussi dès 13 heures
jusqu'à 16 heures

EXPOSITIONS DIVERSES

Nos artistes et artisans vous attendront pour vous montrer leur talent et leur savoir-faire. A Sainte-Pétronille, ce n'est pas ce qui manque. (Si d'autres personnes sont intéressées à exposer leurs oeuvres, communiquer avec Madame Violette Goulet à 828-9245).

13 heures sera aussi le début
d'une activité pour les enfants
de 3 à 11 ans

DESSINS SUR ASPHALTE

3 superbes prix seront attribués pour 3 catégories d'âges. Venez tenter de vous classer L'ARTISTE EN HERBE par excellence de votre catégorie. Ce sera SUPER!

14 heures

ÉTALAGE DES BISCUITS

Nous commencerons à attribuer les points pour vos biscuits selon les critères établis par notre juge... Les biscuits seront jugés selon 2 catégories: - Enfants - Adultes

Aussi à 14 heures

D'autres juges examineront vos CABANES D'OISEAUX
Des prix seront également attribués, en même temps que le spectacle de Boul et Galoche.

à 14 heures venez également
rencontrer

BOUL ET GALOCHE

Deux clowns professionnels de renom viendront vous divertir par leur spectacle, tours, chansons, intrigues. Soyez présents.

15 heures

ENVOL DES CERFS-VOLANTS

Nous aurons sûrement grand plaisir à faire cet envol de couleurs et de formes différentes au-dessus de notre terrain de balle. Vite, terminez votre cerf-volant et venez nous le montrer vous mériterez peut-être un prix. 2 prix ou plus seront attribués.

Pendant ce temps dans un autre
coin à 15 heures également

LA LIGUE D'IMPROVISATION débutera. Nos talents locaux joueront un court scénario sorti de leur imagination, sur un thème donné sur le champ par un animateur. Pas besoin d'être professionnel tout le monde peut jouer. Ce sera certainement très drôle. Trophés aux gagnants.

- à 16 heures
- VOTRE AMIE AZURINE fera un superbe envol de ballons (des ballons de toutes les couleurs partiront d'un seul coup dans les airs) aussi, suivra une COURSE EN SACS A PATATES dont le départ sera jugée par son copain AZURIN.
Des prix seront donnés aux gagnants de la finale.
- Pendant ce temps, dans un autre coin, de 16 heures à 21 heures
- LE TRIO DE MARC VEZINA vous divertira par sa musique et vous invitera à danser.
- 17 heures
- Début du SOUPER SUR L'HERBE:
Apportez votre lunch et venez souper avec nous au son de la musique et des rires joyeux des jeunes (Il y aura des "hot dogs" (chiens chauds) à prix populaire pour vous accommoder toute la journée)
- 18 heures
- LA FINALE DE LA LIGUE D'IMPROVISATION
Nous serons tous certainement agréablement surpris de cette finale.
- 19 heures
- Nous nous déliions les langues dans un CONCOURS DE GOMME BALOUNE: Qui fera la plus grosse? Pratiquez-vous! (les gommes seront fournies)
Des prix seront attribués.
- 19 heures 30
- GRANDE FINALE DE SOUQUE A LA CORDE
C'est qui les plus forts?
Des prix, encore des prix!
- 20 heures
- DISTRIBUTION DES PRIX, TROPHÉES ET MÉDAILLES aux méritants.
- 20 heures 30
- SAM LEFEBVRE - CHANSONNIER vous attendra sur la grève, à l'emplacement du feu (au bas de la rue de l'Eglise) pour vous chanter ses ballades et chansons entraînantes, pour ceux et celles qui n'ont pu venir durant la journée, car....

- Vers 21 heures Départ de la mairie de la PROCESSION DU LOUP VERT en route vers le feu de joie sur la grève.
- 21 heures 30 Nous allumerons le FEU DE JOIE et nous terminerons cette magnifique journée par
- 22 heures 30 UN SUPERBE FEU D'ARTIFICES (spectacle d'environ 45 minutes)

Durant la Saint-Jean, votre équipe intermunicipale vous servira liqueur & hot dog durant toute la journée au prix modique de 35¢ (liqueur) et 60¢ (hot dog). Les profits seront versés dans le fond de l'équipe et des loisirs.

LIGUE DE BALLE-MOLLE INTERMUNICIPALE

ATTENTION SPORTIFS

Comme vous le savez peut-être déjà, quinze jeunes hommes de Sainte-Pétronille, ont relevé un nouveau défi, celui de représenter la paroisse, dans la ligue de balle "MOLSON LÉGÈRE". Ce défi étant de taille, ils auront besoin de votre appui, tout au cours de la présente saison.

Si cela vous intéresse d'être des nôtres l'an prochain, vous pouvez communiquer dès maintenant avec les personnes suivantes: Gaétan Pilote (828-9407) et François Rousseau (828-2628)

Il y aura séance d'évaluation, les dimanches de relâche de la ligue.

S.V.P. communiquer avec nous le plus tôt possible, pour mettre en branle, une équipe des plus représentatives, l'été prochain.

Nous vous souhaitons le meilleur des étés et nous vous remercions à l'avance de votre encouragement et de votre participation.

VOTRE équipe intermunicipale de Sainte-Pétronille; une commandite de Garage Chabot & Pilote Enr.

LE DOSSIER DES FOSSES SEPTIQUES

Après deux mois d'absence, nous reprenons le dossier des fosses septiques là où nous l'avions laissé c'est-à-dire à l'élément épurateur lui-même.

Au point de départ, toute fosse septique doit être reliée à un élément épurateur classique là où les conditions suivantes sont réunies:

- 1.- terrain perméable sur un minimum de 1,2 mètre de profondeur
- 2.- une pente inférieure à 30%
- 3.- avoir une superficie minimale disponible qui est fonction du nombre de chambres à coucher; une maison de deux chambres nécessite une superficie disponible de 120 mètres carrés.

La localisation est probablement la chose la plus importante à considérer; l'élément épurateur doit être à plus de 30 mètres d'un puit d'eau d'alimentation, à 15 mètres d'un lac, cours d'eau, marais ou étang, à 6 mètres d'une résidence ou d'une conduite de drainage souterraine et à trois mètres d'une limite propriété, talus, arbre, arbuste ou conduite d'eau de consommation.

Dans bien des cas, il est difficile de trouver réunies sur un même emplacement, toutes ces conditions, aussi la loi a-t-elle prévue certaines solutions de rechange. Il faut cependant retenir que celles-ci font l'objet de permis spéciaux et doivent être approuvées par le ministère de l'Environnement.

L'élément épurateur modifié permet d'utiliser une surface trois fois plus petite; il s'agit de créer un sol et un sous-sol qui offre des conditions d'épuration maximale tout en respectant les critères de localisation cités plus haut.

Les puits absorbants seront utilisés dans le cas où la superficie disponible ne permet pas d'utiliser l'élément épurateur classique ou modifié. Les puits ont 3 mètres de diamètre, 1,2 mètre de haut et doivent être situés dans un terrain composé d'une couche de sable moyen de 3 mètres d'épaisseur. Enfin, la résidence ne peut compter plus de trois chambres à coucher.

On peut utiliser le filtre de sable hors sol, lorsqu'on ne peut obtenir plus d'un mètre de sol perméable. Dans ce cas, il s'agit d'ériger un monticule de sable dans lequel on installera l'élément épurateur.

Enfin, s'il est impossible d'installer un des éléments épurateurs précités, on peut utiliser l'installation à vidange périodique, ce qui veut dire qu'il n'y a aucun champ d'évacuation des eaux du cabinet et qu'on doit vider le réservoir aussitôt que celui-ci est plein.

Nous espérons que ces articles auront su éveiller chez vous un intérêt certain en ce qui concerne la protection de l'environnement et ainsi prolonger les réserves d'eau potable à Sainte-Pétronille. Il est évident que ceci n'est qu'un sommaire et pour ceux qui voudrait obtenir plus de précision, ils pourront s'adresser à la mairie ou encore à l'inspecteur municipal qu'on peut rejoindre au numéro de téléphone: 828-9856

Pierre Deschamps,
conseiller municipal

DERNIER RAPPEL - CONCOURS VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIS

Une dernière fois le comité d'embellissement de Ste-Pétronille désire vous informer de la tenue du concours "Maisons Fleuries" dont le jugement s'effectuera la dernière semaine de juillet (29 juillet 1985).

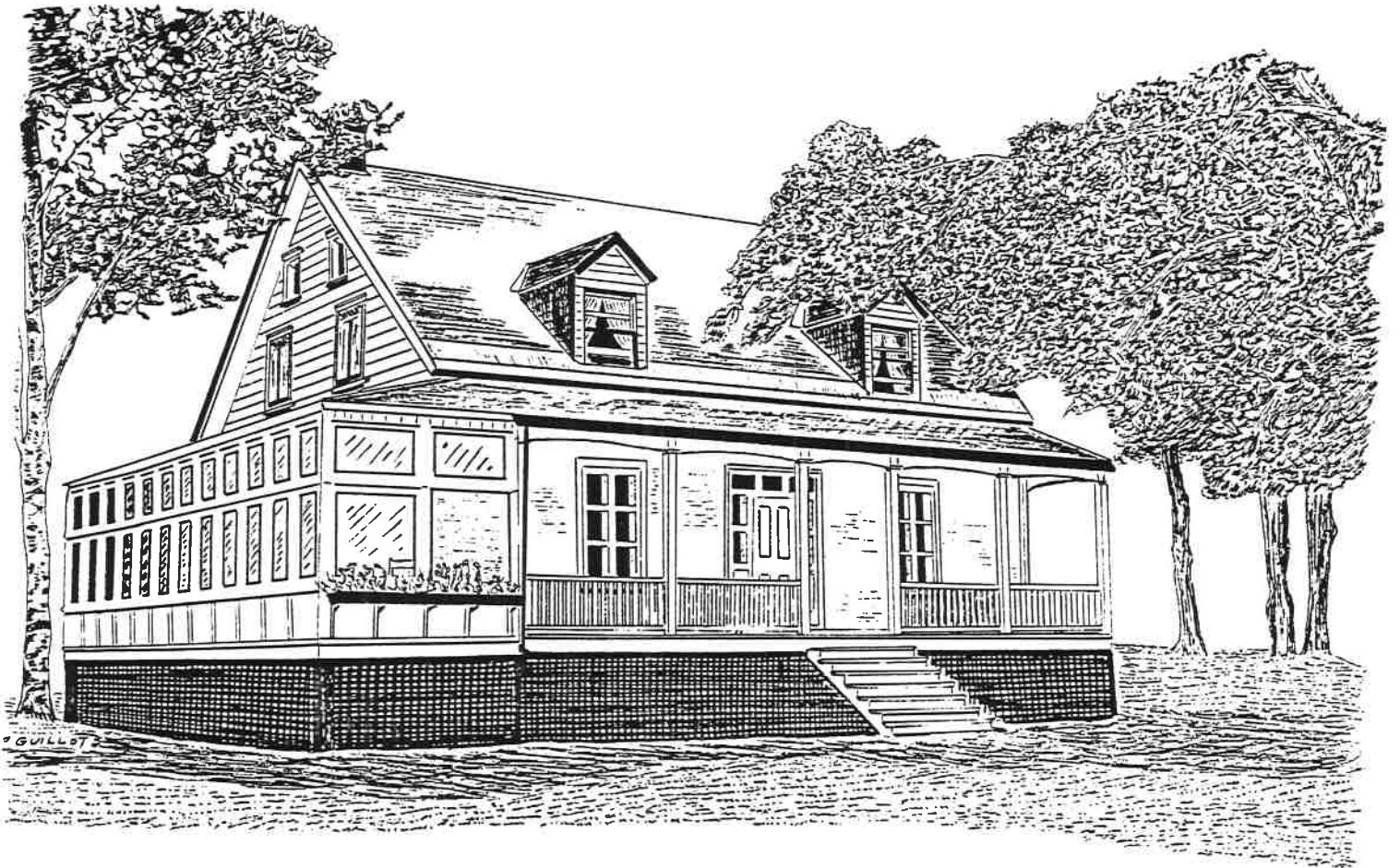
Il va sans dire que nous tous(tes) de Ste-Pétronille convoitons le prix du "Village Fleuri" de la province, et c'est grâce à la participation de chacun des résidents que ceci peut être possible.

Donc, nous vous invitons à nettoyer et à garnir les abords de vos demeures afin que la municipalité soit un village agréable et attirant pour nos visiteurs au cours de l'été.

Nous vous faisons part également des prix qui seront remis dans le cadre du concours local, soit:

5 paires de billets pour le Théâtre de Paul Hébert

A tous (tes) bonne Chance et merci de vos efforts "horticoles".



Sainte-Pétronille, Î.O.

Cette maison sise au 176, chemin du Bout de l'Île (avenue Royale) est une construction en bois, d'architecture québécoise, dont la façade est lambrissée de briques et construite au cours de l'année 1865. Afin d'assurer un meilleur confort à ses occupants, on a construit deux cheminées qui se retrouvent aux extrémités de cette demeure. Ce n'est qu'au début de ce siècle qu'apparaîtra la véranda vitrée.

Ses premiers habitants sont Pierre Dagneau dit Laprise, originaire de Saint-Henri-de-Lévis, marié en l'église de Saint-Pierre, I.O., le 16 février 1841 à Hermélange Martel du village de Beaulieu, desserte de la paroisse de Saint-Pierre.

Le 8 novembre 1865, Pierre (Dagneau) Laprise sénior, maître-pilote, vend à son fils, Pierre-Siméon aussi maître-pilote, la moitié nord-ouest de cette maison comprenant aussi la moitié du terrain nord-ouest. Cette résidence unifamiliale devenait ainsi une habitation en copropriété. Ceci peut sembler un peu étrange pour cette époque puisqu'il était coutume pour les parents de faire don de leurs biens à un de leurs enfants et d'y terminer leur jour à l'abri des soucis quotidiens.

En conservant la moitié de la propriété, les parents voulaient ainsi se protéger de tout malentendu qui pourrait survenir entre eux et leur future belle-fille. En effet, Pierre Laprise junior projetait de se marier l'année suivante ce qu'il fit, le 24 juillet 1866 avec Marie Belzemire Genest.

Le tout allant pour le mieux, Pierre Laprise sénior lui fait don le 7 septembre 1870 de ses biens et cela, à condition "de loger les donateurs pendant leur vie durant dans le

logement qu'ils habitent maintenant dans les mansardes de la maison et le droit aux donateurs à l'escalier qui communique à la porte de dehors, et à icelle porte, et à la juste moitié de la cave de ladite maison." (sic)

Au cours de l'été 1882, le curé de Sainte-Pétronille de Beaulieu, l'abbé A.C.H. Paquêt fait construire un quai dans le but de favoriser le mouvement des pèlerinages à Sainte-Philomène dont l'église paroissiale en est le sanctuaire. Un second but était pour la réalisation d'un projet d'un monument à Saint-Joseph connu comme guide des voyageurs et protecteur des marins. Le nouveau quai ou "quai central" fut érigé à quelques centaines de pieds de cette maison à l'extrémité de la pointe ouest du bout de l'île d'Orléans.

Une route partant du chemin public du bout de l'île pour se continuer jusqu'à l'église de Sainte-Pétronille étant devenue nécessaire, en raison de l'affluence des pèlerins durant la saison estivale, le conseil municipal d'alors vote une résolution en ce sens le 8 octobre 1884. Le 2 mars 1885, Pierre Laprise junior consent à vendre une lisière de terrain pour constituer le début de la section nord-ouest de la rue de l'Eglise actuelle.

A compter de 1889, la maison appartient aux enfants de Pierre Laprise junior. Le 6 mai 1902, elle est achetée par l'Honorable Richard Turner de Québec et par la suite elle passera aux mains des familles Lemoine et Rémillard. A compter de 1902 et pendant plus de 50 ans elle servira de résidence d'été. Durant plusieurs années elle sera mise en location pour la période estivale et pendant au moins trois années nous y retrouvons la présence de l'artiste lyrique Raoul Jobin. En 1974, cette maison reprenait sa vocation première et abrite depuis la famille de Jean-Marc Huot.

En consultant les recensements comprenant le territoire actuel de Sainte-Pétronille, I.O., pour l'année 1831, nous comptons 3 pilotes. Quarante ans plus tard soit en 1871, le nombre de pilotes était passé à 18 dont 5 apprentis et ce, sans tenir compte des capitaines et navigateurs qui ont résidés dans la paroisse.